



**CÉSAR, L'HOMME
ET L'ŒUVRE :
MYTHE ET RÉALITE**

Communications de la
Journée de Droit Romain et
d'Anthropologie du Droit en
l'honneur du Professeur
Michel Nuyens
25 novembre 1995

Publication assurée par
Jacques-Henri MICHEL et Claude STERCKX

Bruxelles

- 1997 -

COMITE DIRECTEUR

Frédéric BLAIVE (Faculté Ouverte des Religions et des Humanismes Laïques, Charleroi)
Anne CAHEN-DELHAYE (Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles)
Juliette DOR (Université de Liège)
Jean LOICQ (Université de Liège)
Jacques-Henri MICHEL (Université Libre de Bruxelles/ Vrije Universiteit Brussel)
Pierre CORNIL (Faculté Ouverte des Religions et des Humanismes Laïques, Charleroi)
Véronique HURT (Musée des Celtes, Libramont)
Marcel MEULDER (Université Libre de Bruxelles)
Claude MISERCQUE-PIRET (Haute Ecole de Bruxelles)
Nathalie STALMANS de CANNIERE (Fonds National de la Recherche Scientifique, Bruxelles)
Claude STERCKX (Université Libre de Bruxelles) directeur
Marc VANDEUR (Université Libre de Bruxelles) secrétaire de rédaction)
Sandra VERHULST (Academia Belgica, Rome)
Christophe VIELLE (Université Catholique de Louvain)

**CÉSAR, L'HOMME
ET L'ŒUVRE :
MYTHE ET RÉALITÉ**

Communications de la
Journée de Droit Romain et
d'Anthropologie du Droit en
l'honneur du Professeur
Michel Nuyens
25 novembre 1995

Publication assurée par
Jacques-Henri MICHEL et Claude STERCKX

A Michel NUYENS

Juriste et philologue classique, professeur de droit romain, dont l'enseignement a fait honneur à l'Université Catholique de Louvain ;

secrétaire de rédaction, diligent et efficace, de la Revue Internationale des Droits de l'Antiquité, fondée par son prédécesseur et Maître Fernand De Visscher ;

secrétaire, dès sa fondation en 1979, du Groupe de Contact F.N.R.S. "Droit Romain et Anthropologie du Droit" ;

mon fidèle compagnon de route, depuis 1969, lors des réunions semestrielles du cercle des Romanistes de Belgique et des Pays-Bas ;

qui a permis à mon ancien étudiant Gilbert Hanard d'être d'abord son assistant à l'Université Catholique de Louvain, puis notre collègue aux Facultés Universitaires Saint-Louis ;

à l'ami de longue date très cher et au moins académique de mes collègues, qui partage au surplus un attachement commun pour les études celtiques ;

en lui associant enfin, comme il se doit, la figure souriante et toujours attentive de Marie-Astrid ;

je suis heureux d'offrir, au nom de tous les membres de la Société Belge d'Etudes Celtiques qui sont aussi autant de ses amis, le présent volume issu de notre réunion du 25 novembre 1995.

Jacques-Henri MICHEL

JACQUES-HENRI MICHEL

Université Libre de Bruxelles - Vrije Universiteit Brussel

<p>CESAR ou le fondateur multiple</p>

Notre rencontre est née d'une seule question, mais qui paraît fondamentale : "César. Mythe et réalité ? Mythe ou réalité?" D'emblée, je dirai que, pour moi, ce dilemme est faux ou, plus simplement encore, qu'il n'existe pas. Pourquoi ? Parce que le personnage historique a été si considérable, parce que son œuvre a été si colossale et si durable que, deux mille ans après, la réalité, s'il se peut, continue de dépasser le mythe ou, si l'on veut, n'a pas fini de le nourrir.

Flamine de Jupiter

La biographie de César, chez Plutarque (comme chez Suétone, mais en raison d'une lacune initiale), commence par un échec. Promis à devenir flamine de Jupiter, le jeune homme, âgé de seize ans, se voit privé de cette charge par l'hostilité que lui manifeste Sylla. A-t-on assez remarqué que cette distinction flatteuse pour tout autre aurait pu compromettre son avenir dans la mesure où les innombrables tabous qui entouraient le *flamen Dialis* et les obligations dont il devait s'acquitter étaient incompatibles avec une carrière politique et, surtout, militaire ?

Me risquerai-je à conclure que le jeune C. Iulius Caesar aurait pu ne jamais devenir César ? En d'autres termes, c'est à Sylla qu'il a dû d'avoir un destin.

Une carrière tardive et fulgurante

S'il s'est aisément consolé de n'être point flamine de Jupiter, César, en revanche, a voulu de toutes ses forces et, au sens propre du terme, à tout prix accéder à la dignité de grand-pontife en 63. Cette élection marque effectivement le début véritable d'une ascension qui, pour s'être fait attendre, allait se révéler irrésistible et menée à un rythme étourdissant.

On ne méditera certainement jamais assez sur le déroulement ultérieur de son existence : consul en 59, il passera huit ans en Gaule, à conquérir le pays, certes, mais surtout à constituer l'armée qui lui assurera le pouvoir. Après les escarmouches politiques de l'année 50, il franchit le Rubicon aux ides de janvier 49 : à ce moment, il lui reste cinq ans pour gagner la guerre civile, prendre le pouvoir et réaliser son œuvre, à savoir refonder Rome, en ne séjournant presque jamais en Italie.

FRÉDÉRIC BLAIVE

Faculté Ouverte des Religions et des Humanismes Laïques, Charleroi

LA LEGENDE NOIRE DE CESAR :
Mythologie indo-européenne et propagande politique romaine

César apparaît aux yeux des historiens modernes comme étant indéniablement le personnage le plus fascinant de l'histoire romaine. L'envergure de son génie militaire, l'ampleur et la puissance de son action font qu'il domine d'une hauteur écrasante et ses prédécesseurs et ses successeurs. L'empreinte historique qu'il a posé sur Rome est ineffaçable. De cela, tous les historiens tant anciens que modernes en conviennent.

Mais, si César s'avère être en quelque sorte le personnage incontournable de l'histoire romaine, il demeure également l'une des figures les plus ambiguës, voir même la plus ambiguë de cette histoire. L'énorme bibliographie contemporaine qui lui est consacrée, bibliographie toute fourmillante de jugements contradictoires, d'interprétations divergentes sur la nature son œuvre, nous en fournit la meilleure preuve.

Très récemment, dans une des dernières synthèses élaborées sur la question - synthèse d'une grande finesse analytique - l'un des meilleurs spécialistes actuels de l'histoire romaine, Zvi Yavetz, ne pouvait que constater que la controverse sur la personne et l'action de César continuait et n'était sans doute pas prête de s'arrêter¹.

Ladite controverse peut se résumer en une interrogation : César avait-il eu oui ou non le désir politique de fonder sur le cadavre de la république romaine une monarchie militaire du type hellénistique, monarchie dont l'exemple de l'Egypte lagide passait pour être le modèle théorique, la source d'inspiration fondamentale ? Les érudits modernes se sont répartis à propos de ce problème en deux camps aux opinions nettement tranchées et très difficilement conciliables.

Le premier camp est composé des partisans convaincus de la thèse monarchiste. Ils considèrent comme indéniable et parfaitement justifiée du point de vue historique par la lamentable sclérose de la république romaine, la volonté de César de bâtir une royauté d'inspiration hellénistique.

L'illustre Theodor Mommsen fut le fondateur de cette école d'interprétation de l'œuvre de César. Il estimait que ce dernier était l'héritier légitime de Caius Gracchus et que la monarchie militaire qu'il instaura constituait l'ultime aboutissement du programme d'action du grand tribun de la plèbe assassiné. Il va sans dire que, pour Mommsen, cette monarchie militaire de César était une nécessité politique, justifiée par le cours de l'histoire romaine².

¹ Z. YAVETZ, *César et son image*, Paris, 1990.

² T. MOMMSEN, *Histoire romaine*, Paris, 1985, II p.370-372.

MARCEL MEULDER

Université Libre de Bruxelles
**UNE CONTRIBUTION DE L. CORNELIUS BALBUS
MAJOR AU MYTHE DE CESAR ALEXANDRE***

Des anecdotes qui font de Jules César un émule d'Alexandre III le Grand, les unes ont pour théâtre Gadès¹, les autres se situent soit à Alexandrie, soit à Rome, après la mort de Pompée. Citons d'abord les histoires gaditaines dans l'ordre chronologique des auteurs qui les ont rapportées, puis celles qui sont postérieures à septembre 48 av. J.-C.²

Dans sa biographie de César mise en parallèle avec celle d'Alexandre³, Plutarque écrit

De même, encore en Espagne, un jour qu'étant de loisir il lisait un ouvrage sur Alexandre, il resta longtemps à réfléchir absorbé en lui-même, puis il se mit à pleurer. Ses amis, étonnés, lui demandèrent la cause de ses larmes : "Ne vous semble-t-il pas", dit-il, "qu'il est digne d'affliction de penser qu'à l'âge où je suis Alexandre avait déjà un si vaste empire et que moi, je n'ai encore rien fait de grand ?"⁴

Suétone présente la scène à une autre époque - en 68 av. J.-C. et non en 61⁵ - et de façon différente :

Comme questeur, il lui échut l'Espagne ultérieure. Il parcourait les lieux d'assises de cette province pour rendre la justice par délégation du préteur lorsque, étant venu à Gadès, il remarqua près du temple d'Hercule une statue d'Alexandre le Grand. Il se mit à gémir et, comme écoeuré de son inaction en pensant qu'il n'avait encore rien fait de mémorable à l'âge où Alexandre avait déjà soumis toute la Terre, il demanda tout de suite un congé pour saisir le plus tôt possible, à Rome, les occasions de se signaler. Et même, comme le songe de sa nuit précédente le remplissait de confusion (pendant son sommeil il avait rêvé qu'il violait sa mère), les devins lui firent concevoir les plus vastes espérances car, d'après eux, ceci présageait l'empire du monde, cette mère

* Cette communication, en raison du temps qui lui a été imparti, et sa transcription, en raison de la place forcément réduite que peut occuper un article, ne sont qu'une esquisse car les sujets et les problèmes abordés comportent déjà une immense bibliographie et mériteraient peut-être de faire l'objet d'un mémoire.

¹ Sur Gadès, ville importante de l'Espagne ultérieure et de la Bétique, voir par exemple Pline l'Ancien, H.N. IV 119.

² Sur la date de la mort de Pompée, voir César, B.C. III 104 1 ; Velléius Paterculus, II 53 9 ; Lucain, VIII 480ss., 520ss. ; Plutarque, *Pomp.* LXXVII 1-LXXIX 2, *Cam.* XIX, *Mor.* 717cd ; Appien, B.C. II 84 354-86 363 ; Dion Cassius, XLII 5 2.

³ Sur les raisons plausibles de ce parallèle, voir entre autres R. FLACELIERE *et al.*, *Plutarque. Vies*, Paris 1957-1983, IX p.127-128.

⁴ Plutarque, *Cés.* XI 5-6 (nous suivons ici la traduction d'E. Flacelière et E. Chambry). Voir aussi Plutarque, *Mor.* 206b.

⁵ Sur la date de la questure de César, voir par exemple BROUGHTON, *The Magistrates of the Roman Empire*, II p.132.

CLAUDE STERCKX

Université Libre de Bruxelles

CESAR EN GAULE ET AU DELA : OBJECTIFS ET MOTIFS

Si l'on considère les motifs qui ont poussé César à conquérir la Gaule Transalpine, il faut d'abord garder à l'esprit que César, comme tous ses collègues et concurrents, n'est pas un militaire conduit par les circonstances à s'emparer du pouvoir politique mais un politicien conduit, par les règles du *cursus honorum*, à commander des forces militaires et s'en servant pour rechercher les voies et les moyens de l'obtention d'un pouvoir politique qui constitue en fait sa seule ambition.

Pour obtenir ce pouvoir, la gloire, la richesse et la popularité qu'elles gagnent sont les meilleurs atouts, et une armée dévouée le meilleur appui et le meilleurs recours contre les adversaires ou contre l'adversité.

Un proconsulat bien choisi et bien mené peut alors apporter tout cela.

Est-ce à dire que l'invasion de la Transalpine en 58 est un plan longuement mûri et préparé ? Que non : comme d'ailleurs l'ensemble de ses opérations entre 58 et 50 le montre, César réagit aux circonstances plus qu'il ne les commande, ou plutôt ses projets sont régulièrement contrariés ou modifiés malgré lui mais, par sa chance et son génie, presque chaque fois à son avantage.

En 59, César n'a apparemment aucun projet du côté de la Transalpine. C'est Q. Cæcilius Métellus Céler qui tient le proconsulat de la Narbonnaise, et sans grand enthousiasme car la tranquillité des Gaulois n'offre aucun espoir de s'illustrer¹. César, pour sa part, choisit la Cisalpine et l'Illyrie².

La Cisalpine est politiquement précieuse par sa proximité de Rome et parce que sa richesse en blé et en hommes fait de son maître potentiellement celui de toute l'Italie. Elle est aussi une base stratégique de premier ordre, ouverte à la fois sur l'ouest, c'est-à-dire la Gaule Transalpine, et sur l'est, c'est-à-dire sur la plaine du Danube.

Le choix de l'Illyrie montre que cette dernière est alors l'objectif de César³. Un objectif à la fois glorieux et lucratif. La vallée du Danube avait déjà procuré le triomphe à plusieurs généraux du siècle précédent, tels C. Anicius⁴ et L. Cæcilius Métellus qui avait reçu le fier surnom de Dalmaticus en 117⁵, et maintenant une grande menace s'y développe : depuis 82 environ, Burébista a unifié les tribus daces en un empire qui s'étend rapidement

1 Cicéron, *Ad Atticum* I 20 5.

2 Dion Cassius, *Rhōmaikē historia* XXXVIII 8 5 ; Suétone, *Diuis Iulius* XXII 2.

3 Goudineau 1990:130-131 ; Delaplace - France 1995:38-39.

4 Eutrope, *Breuiarium ab Urbe condita* IV 23 2.

5 Appien, *Illyrika* XI.

TABLE

Jacques-Henri MICHEL

A Michel Nuyens p. 3

César ou le fondateur multiple p. 5-11

Frédéric BLAIVE

La légende noire de César : mythologie indo-européenne et
propagande politique romaine p.13-26

Marcel MEULDER

Une contribution de L. Cornélius Balbus Major au mythe de
César Alexandre p. 27-40

Claude STERCKX

César en Gaule et au delà : objectifs et motifs p.41-67

Table p. 69